

22^e Célébration de la Pâque par Ezéchias, II Par., xxx.

23^e Mesures qu'il prend pour la régularité du culte et pour l'entretien des prêtres et des lévites, II Par., xxxi, 2-21.

24^e Captivité de Manassé à Babylone, sa conversion, son rétablissement sur le trône, II Par., xxxiii, 11-13.

25^e Il augmente les fortifications de Jérusalem et établit des chefs militaires dans toutes les places fortes, II Par., xxxiii, 14 (1).

CHAPITRE V.

LES DEUX LIVRES D'ESDRAS.

Des deux livres désignés par ce nom. — Leur contenu.

513. — Pourquoi le livre d'Esdras et celui de Néhémie sont-ils désignés sous le nom des deux livres d'Esdras ?

Les livres que nous appelons premier et second d'Esdras portent, dans la Bible hébraïque, des noms tout à fait distincts : le premier seul a le titre d'Esdras ; le second a celui de Néhémie, comme l'indique, du reste, notre Vulgate où nous lisons : *Liber Nehemïæ qui et Esdræ secundus dicitur*. Ce sont les Juifs qui sont cause qu'on a rangé ces deux histoires tout à fait distinctes sous une même dénomination, parce qu'ils ne les comptaient que pour une, dans leur canon de la Sainte Ecriture, afin que le nombre des livres ne dépassât pas celui des lettres de leur alphabet, n° 3. Ils se reliaient d'ailleurs intimement l'un à l'autre : le premier nous fait connaître le commencement, et le second, la fin de la restauration d'Israël dans la Terre Promise.

514. — Contenu des deux livres d'Esdras.

A partir de la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor,

(1) Le texte des Rois et des Paralipomènes est reproduit intégralement et harmonisé dans *Concordia Librorum Regum et Paralipomenon, complectens historiam Regum Israel et Juda, cum annotationibus et viris indicibus*, in-4^e, Paris, 1691.

nous n'avons plus d'histoire suivie du peuple juif. Nous savons seulement comment finit la captivité, par le livre d'Esdras, et nous connaissons quelques-uns des faits qui suivirent, par le livre de Néhémie et les deux livres des Machabées. La première année de Cyrus, 536 av. J.-C., les captifs conduits par Zorobabel et le grand-prêtre Josué retournèrent en Judée, I Esd., i-ii. L'année suivante, on commença à faire les préparatifs pour la reconstruction du temple ; mais, par suite de nombreux obstacles, cet édifice ne put être achevé que la sixième année de Darius, fils d'Hystaspe, I Esd., vi, 13, c'est-à-dire, en 516, I Esd., iii-vi. Soixante-dix ans plus tard, la septième année d'Artaxercès Longuemain, le scribe Esdras ramena en Judée d'autres captifs, avec l'autorisation de prêcher la loi, d'instituer des juges et des chefs du peuple selon les prescriptions mosaïques, et d'organiser le service du temple, I Esd., vii-viii. Le premier livre d'Esdras embrasse une période d'environ 80 ans.

Après treize ans écoulés, la vingtième année d'Artaxercès, 445 av. J.-C., Néhémie obtint de ce prince, dont il était échanton, la permission de se rendre à Jérusalem et de rebâtir les murs et les portes de Jérusalem. Il réalisa ses projets, malgré les vives oppositions des peuples voisins, ennemis d'Israël, II Esd., i-iv. C'est ainsi que par la protection des rois perses, Cyrus, Darius et Artaxercès Longuemain, et grâce au patriotisme et à la piété de Zorobabel, de Josué, d'Esdras et de Néhémie, Juda recouvra sa patrie, sa capitale et le temple du vrai Dieu.

Nous allons étudier successivement, en deux articles, le premier et le second livre d'Esdras (1).

(1) Commentateurs catholiques : V. Bède, *In Esdras et Nehemiam prophetas allegorica expositio*, L. xci, col. 807-924; Vatable, *In primum librum Esdræ Commentarium; In librum Nehemiam*, dans Migne, *Cursus completus Scripturæ Sacræ*, t. xii; N. Lombard, *Commentarium in Nehemiam et Esdras*, 1643; B. Neteler, *Die Bucher Esdras, Nehemias und Esther aus dem Urtexte übersetzt und erklärt*, Munster, 1871; Pabbé Clair, *Esdras*, dans la Bible de Lethiellieux, 1882; etc.

ARTICLE I.

Du premier livre d'Esdras.

Son auteur. — Mission d'Esdras. — Analyse de son livre.

515. — Auteur du premier livre d'Esdras.

Le premier livre d'Esdras a toujours été attribué à celui dont il porte le nom. *Esdras scripsit librum suum et genealogias librorum Chronicorum usque ad sua tempora*, dit le Talmud, *Baba bathra*, f° 15 a, l. 6-7. Esdras parle d'ailleurs à la première personne dans plusieurs versets de la seconde partie. Cependant quelques critiques modernes ont voulu contredire la tradition universelle en s'appuyant sur quelques prétextes futiles : 1° le mélange de l'hébreu et du chaldéen dans ce livre. Il s'explique facilement : l'hébreu était la langue des enfants d'Abraham avant la captivité, celle dans laquelle avaient été écrits les Livres Saints jusqu'à cette époque ; quant à la langue chaldéenne, elle était devenue la langue usuelle. Il était naturel qu'Esdras rapportât les documents officiels dans la langue dans laquelle ils avaient été écrits, c'est-à-dire en chaldéen, puisque c'était la langue dont se servait la chancellerie perse dans ses rapports avec ses sujets de l'Asie occidentale. Une citation faite en cette langue l'a porté à continuer à s'en servir dans son propre récit, comme l'a fait Daniel, qui après avoir rapporté, II, 4, en chaldéen, l'entretien des Mages avec le roi, cesse de parler hébreu pour continuer lui-même dans la langue des Mages, III-VII. Esdras a d'ailleurs déjà trouvé, rédigé en chaldéen par un témoin oculaire, le fragment IV, 8-VI, 48, et il s'est borné à l'insérer dans son œuvre, parce qu'il entraînait dans son plan. Ce qui prouve que ce morceau n'est pas de lui, c'est que le narrateur y parle à la première personne : « *Ad quod respondimus eis.* » Celui qui s'exprime ainsi ne peut être qu'un contemporain ayant pris part à la reconstruction du temple, du temps de Darius ; ce n'est pas Esdras, qui n'arriva en Judée que longtemps après, la septième année d'Artaxerès Longuemain, n° 518. Il est vrai qu'Artaxerès est nommé dans la première partie,

VI, 14, avec Cyrus et Darius, mais son nom a été certainement ajouté en cet endroit ; Esdras, par reconnaissance pour les grands dons qu'Artaxerès avait faits au temple, a joint son nom à celui des deux rois qui avaient permis de le restaurer.

2° On objecte contre l'authenticité du livre d'Esdras l'emploi successif de la troisième et de la première personne dans la seconde partie. On convient qu'il est facile d'expliquer l'emploi de la troisième personne au ch. VII, 1-10, parce qu'Esdras devait d'abord se faire connaître ; mais on prétend qu'il est impossible de rendre raison de l'emploi de cette troisième personne au ch. X, après qu'il a fait usage de la première personne, à partir de VII, 28, jusqu'à IX. Il suit de là, assure-t-on, que l'auteur de ce livre n'est pas Esdras, mais un écrivain plus récent qui a inséré dans son récit un fragment d'Esdras, c'est-à-dire VII, 27-IX. — En réalité, on ne peut rien conclure du passage d'une personne à l'autre, parce que ce changement était dans les usages des Juifs, comme le prouvent divers endroits des Livres Saints, par exemple, Is., VII, 3 et VIII, 1 ; Jer., XX, 1-6 et 7 ; XXVIII, 1, 2 et 5, etc.

3° Les mots, VII, 6, *Esdras... scriba velox in lege Moysi*, ne sont pas non plus un argument contre l'authenticité du livre : c'est plutôt un titre qu'un éloge ; il n'est pas déplacé sous la plume d'Esdras.

4° La manière brusque dont se termine le ch. X ne saurait être alléguée davantage contre la tradition qui attribue cet écrit à Esdras. On voudrait qu'il fût du même auteur que le livre de Néhémie, mais Néhémie ou II Esd., I, 4, s'y oppose. — La véracité du premier livre d'Esdras est universellement acceptée.

516. — Mission d'Esdras.

Esdras fut le premier des scribes, I Esdr., VII, 11, et comme le réorganisateur d'Israël, le Moïse du retour de la captivité. Ce fut lui, avec Néhémie et les plus anciens scribes, qui fixa le canon de la Bible hébraïque et qui jeta les fondements définitifs de l'institution des synagogues, en convo-

quant le peuple à des réunions publiques, pour lui enseigner la loi. Désormais les scribes continuent le rôle des prophètes; ils expliquent au peuple la parole de Dieu et l'exhortent à la mettre en pratique (1).

517. — Première partie du premier livre d'Esdras, I-VI.

Le premier livre d'Esdras se divise en deux parties.

I. La première, I-VI, raconte les faits qui se sont passés depuis la fin de la captivité de Babylone, jusqu'à Esdras. Cette période est remplie par deux grands événements : l'édit de Cyrus permettant aux Juifs captifs de retourner en Palestine, et le retour des exilés dans leur patrie, où ils relèvent le temple de Jérusalem. — 1° L'édit de Cyrus est reproduit, I, 1-4; ce prince permet aux Juifs de retourner en Palestine sous la conduite de Sassabasar, c'est-à-dire de Zorobabel, et il leur rend les vases sacrés du temple qu'avait enlevés Nabuchodonosor, I, 3-11. — 2° Le ch. II contient une liste des principaux Juifs qui retourneront dans leur patrie et des dons qu'ils offriront pour la reconstruction du temple. — 3° Le ch. III raconte comment fut rétabli l'autel des holocaustes, la célébration de la fête des Tabernacles et la pose des fondements du nouveau temple. — 4° La jalousie des Samaritains vient entraver l'œuvre de restauration; par leurs intrigues, ils parviennent à empêcher la continuation des travaux de construction jusqu'à la seconde année de Darius, IV. Ce chapitre contient une lettre des ennemis des Juifs à Artaxercès et la réponse de ce roi; l'original est donné en chaldéen, et, à partir de là jusqu'à VI, 18, le livre d'Esdras est écrit aussi en chaldéen, n° 75 (2). — 5° Les exhortations des prophètes Aggée et Zacharie encouragent Zorobabel et le grand-prêtre Josué à reprendre la construction du temple qu'ils achèvent malgré tous les obstacles qu'on leur suscite,

(1) Leyrer, Herzog's *Realencyklopädie*, t. XIII, p. 731 sq.

(2) Les parties chaldéennes du 1^{er} livre d'Esdras sont : les documents officiels, IV, 8-22; V, 6-17; VI, 6-12; VII, 12-26, et le récit de la construction du temple, IV, 23-VI, 18. Tout le reste est en hébreu; I-IV, 7; VI, 19-22; VII, 1-11; VIII, 27-X.

la sixième année de Darius, 515 av. J.-C.; on en fait alors solennellement la dédicace et, l'année suivante, on célèbre la Pâque, V-VI.

518. — Seconde partie du premier livre d'Esdras, VII-X.

II. Entre la première et la seconde partie du livre d'Esdras, il y a une lacune de 56 ans, de la septième année de Darius, fils d'Hystaspe, 515 av. J.-C., à la septième année d'Artaxercès Longuemain, 459 av. J.-C. Cet intervalle est marqué dans le texte, VII, 1, par : *post hæc autem verba*. Cette seconde partie raconte ce que fit Esdras pour rétablir, parmi son peuple, les observances de la loi mosaïque : 1° le retour d'Esdras de Babylone à Jérusalem, la septième année d'Artaxercès Longuemain. Ce récit est accompagné de la copie de la lettre par laquelle le roi perse autorise Esdras à rétablir le culte mosaïque. Le texte original de l'édit est en chaldéen, VII. — 2° Catalogue des compagnons d'Esdras et relation du voyage, VIII. — 3° Ordonnances d'Esdras contre les mariages des Juifs avec des étrangers; liste de ceux qui répudient leurs épouses païennes, IX-X.

ARTICLE II.

Du livre de Néhémie ou second livre d'Esdras.

Son auteur. — Division du livre. — Analyses.

519. — Auteur du livre de Néhémie ou second d'Esdras.

1° Il porte le nom de Néhémie : celui-ci y raconte lui-même, à la première personne, son voyage à Jérusalem et ce qu'il y a fait. Le titre, il est vrai, pourrait être pris dans le sens d'histoire de Néhémie, mais la forme du récit prouve que Néhémie est l'auteur de sa propre histoire et que c'est une sorte d'autobiographie (1). Il a, dans ses prières, une locution qui lui est familière et qui revient souvent : *Memento mei, Deus*

(1) Il ne se propose point d'ailleurs directement de raconter sa vie : il veut surtout faire connaître la restauration de Jérusalem et du culte, pour montrer l'accomplissement des promesses de Dieu.

meus, v, 49; vi, 14; xiii, 14; 22; 29; 31. C'est le dernier mot du livre et comme la signature de l'auteur.

2° Tout le monde admet que Néhémie a rédigé les six premiers chapitres; mais les rationalistes prétendent que la partie comprise de vii, 69 à xii, 26, est postérieure d'un siècle à la première, et ils l'attribuent à celui qu'ils appellent le chroniqueur; ce dernier, d'après eux, a composé les Paralipomènes, Esdras et Néhémie, lesquels ne forment pas trois ouvrages différents, mais un seul; il a inséré, II Esd., i-vi, disent-ils, un mémoire de Néhémie; le reste de ce livre est de sa composition. Ils apportent quatre raisons en faveur de leur sentiment : 1° La diversité du style de viii-x, comparé à i-vi. — Cette diversité n'existe pas : la seule preuve qu'on essaie d'en donner, c'est que, i-vi, Dieu est appelé Elohîm, tandis que, viii-x, il est appelé tantôt Elohîm, tantôt Jéhovah ou Adonai. En réalité, il est ordinairement nommé Elohîm, et le nom de Jéhovah se lit aussi i. Les autres raisons qu'on apporte ne sont pas plus concluantes. — 2° Le rôle que joue Esdras, viii-x. Dans ces chapitres, Néhémie disparaît, ce qui n'aurait pas lieu, s'il en était l'auteur. — Néhémie ne disparaît point complètement, il est même nommé avant Esdras, viii-9. — 3° Nous lisons, Neh., viii, 1, à peu près le même verset que dans I Esdras, iii, 1, ce qui indique que l'auteur des deux passages est le même. — S'il y a quelque ressemblance, c'est parce qu'il s'agit d'une fête qui revenait tous les ans à la même époque et dans des circonstances analogues. — 4° Un argument plus fort en apparence contre la composition de II Esdras par Néhémie est tiré de ce que la liste des grands-prêtres contient, xii, 11, 22, le nom de Jeddoa ou Jaddus, contemporain d'Alexandre le Grand. L'échanson d'Artaxercès, qui avait au moins trente ans la 20^e année de ce roi de Perse, en 445, quand il fit son premier voyage à Jérusalem, ne pouvait écrire en 330, à la chute de l'empire perse. — En examinant attentivement la généalogie en question, xii, on remarque que les *yy*. 1-9, contiennent une première liste des prêtres revenus de captivité avec Zorobabel, laquelle est antérieure à Néhémie; 12-21, une

seconde liste des familles sacerdotales du temps du grand-prêtre Joachim, fils de Josué, et 24-25, une troisième liste des chefs des familles lévites. Le *yy*. 26 conclut en disant : *Hi in diebus Joacim filii Josue, filii Josedec, et in diebus Nehemiae ducis et Esdrae, sacerdotis scribaeque*. Ce résumé nous prouve que cette table généalogique est de l'époque de Néhémie. Quant aux versets 10-11 et 22-23, ils y ont été ajoutés plus tard, pour la compléter, par une main étrangère.

320. — But et division du livre de Néhémie.

1° Le but du livre de Néhémie est de faire connaître ce qu'il a fait pour son peuple, en partie par lui-même, en partie avec l'aide de son contemporain, Esdras. Son récit se rattache ainsi étroitement à celui d'Esdras et complète le premier livre de ce nom.

2° Néhémie s'ouvre par une introduction qui nous apprend pourquoi et comment l'auteur fit le voyage de Jérusalem, i-ii, 10. Le corps de l'ouvrage se partage en trois sections : 1° Reconstruction des murs et des portes de Jérusalem, ii, 11-vi; 2° Mesures prises par Néhémie pour la prospérité de Juda et de sa capitale, vii-xii; 3° Nouvelles mesures, dans le même but, pendant un second voyage de Néhémie à Jérusalem, xiii.

521. — Analyse du livre de Néhémie.

I. *Introduction*. — Néhémie, fils d'Helcias, échanson du roi des Perses, Artaxercès Longuemain, ayant appris à Suse dans quel triste état était la ville de Jérusalem, s'adresse d'abord à Dieu par la prière et par le jeûne, et demande ensuite au roi la permission d'aller restaurer les portes et les murs de la capitale de la Judée. Il l'obtient et part en 445 av. J.-C., i-ii, 10.

II. *Première section* : Restauration de la ville, ii, 11-vi. — 1° Arrivé à Jérusalem, il fait l'inspection des lieux et exhorte ses frères à se mettre aussitôt à l'œuvre, ii, 11-20. — 2° Liste des familles qui relèvent les portes et les murs de la ville, iii. — 3° Tableau des obstacles que doit surmonter Néhémie

pour mener son entreprise à bonne fin, 1° de la part des ennemis des Juifs, iv; 2° de la part des usuriers, v; 3° de la part de Sanaballat et de ses complices, qui essaient de le prendre dans un piège et d'attenter à ses jours; il triomphe heureusement de toutes les difficultés, vi.

III. *Deuxième section* : Mesures prises pour la défense de Jérusalem et pour la prospérité religieuse et politique de la ville et du peuple, vii-xii. — 1° Des gardes sont placés aux portes de Jérusalem pour prévenir les surprises; catalogue de ceux qui sont revenus de Babylone avec Zorobabel, trouvé sur ces entrefaites, vii. — 2° Dans une assemblée du peuple, au septième mois, Néhémie lit la loi aux Juifs pendant la célébration de la fête des Tabernacles. Cette lecture est suivie d'un jeûne expiatoire et de la promesse, par serment, d'observer les prescriptions mosaïques, en particulier pour tout ce qui regarde le culte, viii-x. — 3° Moyens employés pour augmenter la population de Jérusalem, liste des principales familles juives et en particulier des familles sacerdotales, xi-xii, 26. — 4° Consécration solennelle des murs de la ville, xii, 27-46. — Les événements racontés dans les deux premières sections du livre de Néhémie remplissent un intervalle de douze ans, v, 14, de l'an 445 à 433 av. J.-C.

IV. *Troisième section* : Mesures prises par Néhémie, en faveur de Jérusalem, pendant son second voyage dans cette ville, xiii. — Néhémie étant retourné à la cour d'Artaxerxès, la 32^e année du règne de ce roi, 433 av. J.-C., xiii, 6, en revint pour réprimer les abus qui, pendant son absence, s'étaient introduits par rapport au culte, aux mariages et à l'observation de la loi. Nous ignorons combien de temps avait duré cette absence, xiii, 6; nous ignorons également comment se termina sa vie. Josèphe dit qu'il mourut dans un âge avancé, *Ant. jud.*, XI, v, 8. Le second livre des Machabées, II, 13, nous apprend qu'il avait formé une bibliothèque des Livres Saints.

CHAPITRE VI.

TOBIE.

ARTICLE I.

Introduction au livre de Tobie.

Texte original. — Manuscrits. — Nom de Tobie. — Caractère historique du livre. — Date de la composition; auteur.

* 322. — Du texte original de Tobie.

1° Le livre de Tobie a été composé en chaldéen, d'après S. Jérôme (1); il l'a été en hébreu, d'après un certain nombre de critiques; en grec, d'après quelques autres. Cette dernière opinion est fautive; quant aux deux premières, on n'apporte aucun argument décisif en faveur de l'une ni de l'autre; les savants modernes penchent cependant plus communément pour l'original hébreu.

2° Quoi qu'il en soit, le texte primitif est perdu. Un texte chaldéen, découvert en 1877, et publié en 1878, n'est certainement pas le texte original (2). Les anciennes versions de ce livre sont sensiblement différentes les unes des autres; les noms propres ne se ressemblent pas toujours entre eux, et la critique ne peut réussir, en plus d'un cas, à découvrir quelle était la leçon authentique. La plupart des objections qu'on fait contre cette histoire n'ont pas d'autre fondement que les altérations provenant de la variété des leçons ou des négligences des copistes.

* 323. — Des manuscrits du livre de Tobie.

1° On connaît quatre manuscrits grecs, plus ou moins com-

(1) *Præfatio in Tobiam*, t. XXIX, col. 23.

(2) *The book of Tobit; a Chaldean text from a unique MS. in the Bodleian Library, with other rabbinical texts, English translations and the Itala*, edited by Ad. Neubauer, Oxford, 1878.